

NOS SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE SOUTIEN
AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



TOUS ACTEURS DE NOTRE TERRITOIRE

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE ADULTES SÉNIORS

ACCOMPAGNER

La Fédération des Foyers Clubs propose un accompagnement sur mesure, pensé pour les besoins, les projets et les défis que rencontre chaque association.

Les associations adhérentes profitent :

- d'un appui concret pour développer leurs activités : aide au montage de projets, organisation d'évènements, mise en réseau avec d'autres structures ;
- d'un soutien professionnel dans la fonction employeur : conseils, gestion administrative des salariés, établissement de fiches de paie à tarif préférentiel. En tant que tiers de confiance reconnu par l'URSSAF Alsace, la fédération met à disposition un logiciel régulièrement mis à jour et conforme à la convention collective de l'animation ;
- d'une expertise pour sécuriser leurs ressources : recherche de financements et accompagnement dans les démarches.

FORMER

La Fédération des Foyers-Clubs organise des sessions d'échange et de formation, destinées aux bénévoles des associations adhérentes. Ces rencontres permettent d'acquérir des repères, des méthodes et des outils pratiques autour de la vie associative, tout en partageant expériences et questions entre membres associatifs. Elles peuvent être proposées en présentiel ou visioconférence selon un calendrier communiqué à chaque rentrée associative.

Les thématiques abordées couvrent l'essentiel de la gestion associative :

- obligations légales et responsabilités des dirigeant-e-s ;
- gestion financière et comptabilité associative ;
- gouvernance et renouvellement des responsables ;
- projet associatif et mobilisation des bénévoles ;
- communication et campagnes d'adhésion...

En complément, la Fédération peut également organiser des formations sur mesure, construites selon les besoins exprimés par les associations.

VALORISER ET FACILITER LA RENCONTRE

Adhérer à la Fédération des Foyers Clubs c'est aussi avoir l'opportunité de rencontrer les personnes qui agissent sur le territoire pour la vie associative.

Pour cela, des espaces d'échange sont proposés tout au long de l'année comme, entre autres :

- la rentrée des associations
- les FD visios
- les soirées culturelles



OUTILLER

La Fédération des Foyers Clubs met à la disposition des associations adhérentes un outil de gestion en ligne : Gestanet. Cet espace numérique permet de gérer :

- les informations concernant la structure : coordonnées, situation au regard de l'adhésion et assurance, activités proposées ;
- les informations concernant l'adhérent individuel : identité, situation au regard de l'adhésion et assurance, activités pratiquées.

Notre fédération entretient et gère un parc matériel facilitant l'organisation de manifestations. Nous mettons à disposition de nos adhérents:

- des jeux de toutes sortes: en bois, surdimensionnés, coopératifs, de plein-air, ...;
- des malles pédagogiques et thématiques;
- du matériel de sonorisation;

Ce matériel peut être facilement déplacé grâce à la location de nos véhicules à moindre coût.

Enfin, nos adhérents peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel :

- pour l'édition et l'impression de supports de communication (affiches, tracts, flyers,...);
- auprès de la SACEM pour les frais liés aux droits d'auteur et à la diffusion de musique lors des manifestations

ASSURER

Chaque association adhérente ayant souscrit des droits Responsabilité civile et individuelle accident (RCIA) pour ses membres est assurée en Responsabilité Civile auprès de notre assureur national, la SMACL (Société Mutualiste des Associations et Collectivités Locales.)

Cette assurance permet, outre la prise en charge des dommages causés par autrui, d'assurer les adhérents contre des dommages corporels subis dans le cadre des activités associatives. L'association bénéficie de surcroît d'un accès à des garanties optionnelles pour ses propres biens



ÊTRE HABILITÉ

La Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR) confère à l'ensemble des associations du mouvement des habilitations dans différents domaines:

- habilitation «Tourisme»: permettant à des association d'organiser et de vendre des séjours touristiques;
- habilitation «Association complémentaire de l'Education Nationale»: facilite l'intervention d'associations dans le cadre scolaire;
- habilitation «service civique»: autorise les associations à accueillir des jeunes en service civique.

QUI SOMMES-NOUS?

La Fédération des Foyers Clubs est née en 1968 de la volonté d'acteurs associatifs bénévoles de répondre à des besoins d'encadrement de la jeunesse sur le temps libre et de rendre accessible la culture et le sport en milieu rural. Son évolution au fil des décennies qui ont suivi, l'a amenée à accompagner un réseau associatif et à renforcer ses partenariats avec les collectivités locales, notamment sur la question des politiques enfance/jeunesse.

Aujourd'hui, la Fédération des Foyers Clubs est un acteur clé de l'animation et du développement des territoires ruraux alsaciens. Elle regroupe une trentaine d'associations dans le Haut-Rhin qui se retrouvent régulièrement afin de mutualiser des pratiques, d'échanger des expériences et d'organiser des événements inter-associatifs.

CONTACTEZ-NOUS!

FDFC Alsace
Katia HAMMERER
Coordinatrice Vie associative
4 rue des castors
68200 MULHOUSE
03.89.33.28.33
katia.hammerer@fdfc-alsace.fr
<https://fdfcalsace.foyersruraux.org/>

